

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers
en exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **27**

Procurations : **5**

Nombre de conseillers
absents : **1**

**OBJET : Affectation des
résultats Budget
Principal**

SEANCE DU MARDI 14 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 14 mars 2023 à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mercredi
8 mars s'est réuni salle Tournilhac à la Mairie, sous la présidence de Stéphane
RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Michel COMBRONDE,
Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia
BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL,
Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie
CHEVALDONNE et Philippe BARRAU Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à Isabelle FUREGON,
Lisa ASAR à Sophie DELAIGUE,
Régine BEAL à Eric BOUCOURT,
Serap ALP à Yoann BENTEJAC,
Farida LAID à Francis ROUX,

Etaient absents ou excusés :

Bétul SIMSEK

Secrétaire de séance :

Annie CHEVALDONNE

AFFECTATION DES RESULTATS 2022 - COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL

- **Vu** l'article L 2224-1 du code général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** l'instruction M14 ;
- **Vu** la délibération approuvant le compte administratif 2022 ;
- **Considérant** les résultats ci-dessous du compte administratif 2022 :

En tenant compte du compte administratif 2022, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2022. Le résultat doit servir à combler en priorité le besoin de financement de la section d'investissement. L'affectation du résultat doit intégrer les restes à réaliser.

AFFECTATION DU RESULTAT 2022

	RESULTAT CA 2021	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	- 944 167,90 €		- 1 624 935,19 €	362 258,60 107 646,00	- 254 612,60 €	- 2 823 715,69 €
FONCTIONNEMENT			3 081 688,32 €			3 081 688,32 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	257 972,63 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	2 823 715,69 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	257 972,63 €
Total affecté au c/ 1068 :	2 823 715,69 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022 A REPENDRE (LIGNE 001) - 2 569 103,09

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 29 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS (Annie CHEVALDONNE, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU) :

- **Approuve** l'affectation du résultat du budget PRINCIPAL telle qu'exposée ci-dessus.
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision

La secrétaire de séance,



Annie CHEVALDONNE

le Maire,




Stéphane RODIER